

COMMISSION de SURVEILLANCE
du SECTEUR FINANCIER

NEWSLETTER
DE LA CSSF

N°100

Mai 2009



COMMUNIQUES DE LA CSSF

■ DIRECTION DE LA CSSF

Suite au départ à la retraite de MM. Jean-Nicolas Schaus et Arthur Philippe, ainsi qu'aux nouvelles nominations intervenues par arrêtés grand-ducaux du 3 mars 2009, la direction de la CSSF comporte depuis le 1^{er} mai 2009 quatre membres, à savoir :

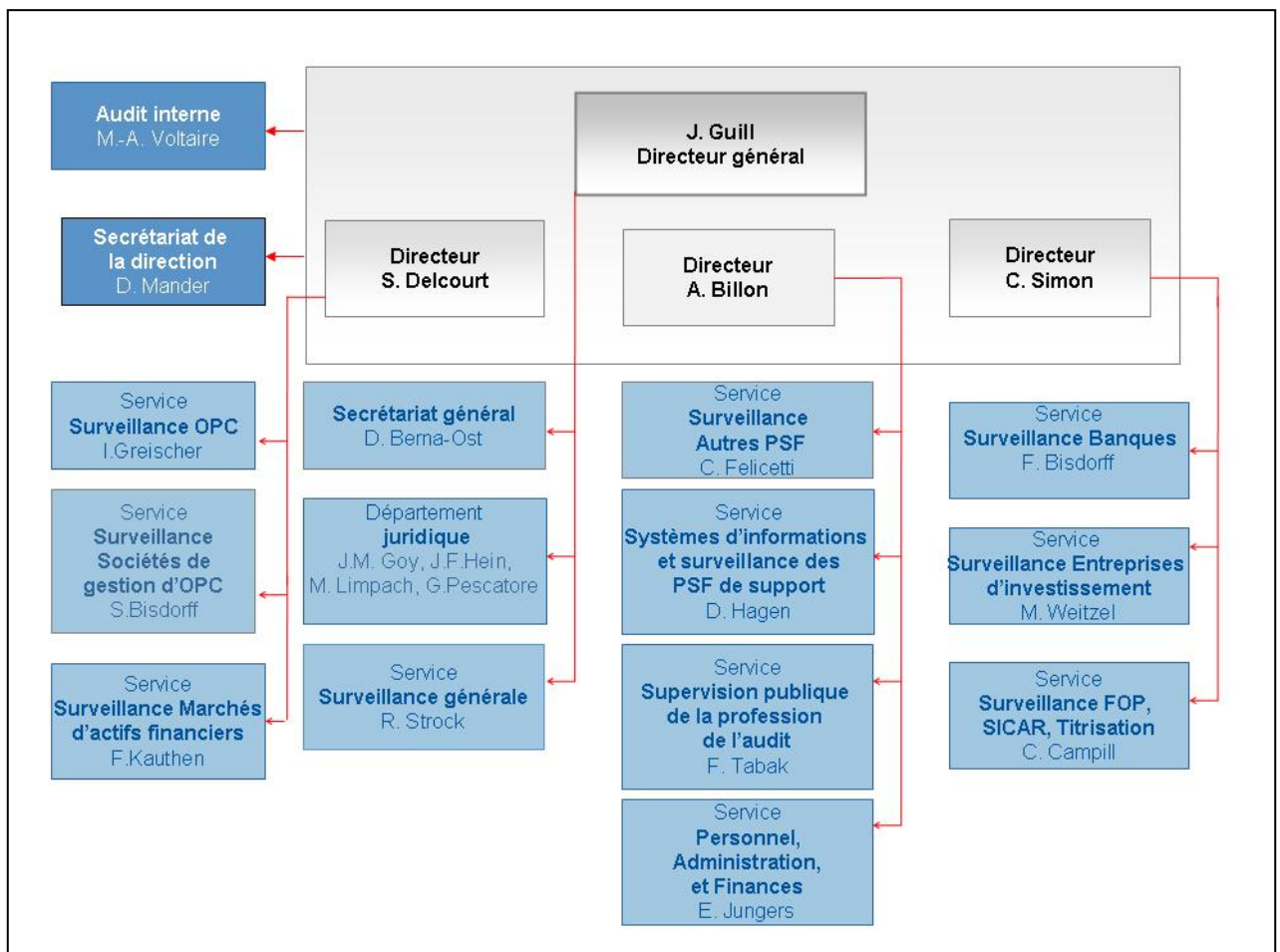
M. Jean GUILL, directeur général,

Mme Simone DELCOURT, directeur,

Mme Andrée BILLON, directeur,

M. Claude SIMON, directeur.

L'organigramme de la CSSF, qui compte aujourd'hui 311 agents, dont 163 hommes et 148 femmes, se présente désormais comme suit :



COMMUNIQUES DE LA CSSF

■ PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DE LA CSSF

Le 28 avril 2009, la CSSF a présenté son [rapport d'activités 2008](#) à la presse. Le rapport d'activités peut être obtenu gratuitement auprès de la CSSF, L-2991 Luxembourg, e-mail : sg@cssf.lu, sur simple demande. Il peut également être consulté et téléchargé sur le site Internet www.cssf.lu dans la rubrique « [Publications](#) ». Une version anglaise du rapport sera publiée uniquement en version électronique sur le site au cours du mois de juin 2009.

STATISTIQUES

■ BANQUES

Somme des bilans des banques au 31 mars 2009 en baisse

La somme des bilans des banques établies au Luxembourg s'est élevée à EUR 875,506 milliards au 31 mars 2009 par rapport à EUR 900,486 milliards au 28 février 2009, soit une baisse de 2,77%.

Suite à la fermeture de la BSI Niederlassung Luxembourg, le nombre de banques inscrites sur la liste officielle s'élève à 151 unités au 30 avril 2009.

Le nombre total de personnes employées auprès des établissements de crédit luxembourgeois s'élève à 26.961 au 31 mars 2009 par rapport à 27.205 au 31 décembre 2008, ce qui représente une baisse de 244 unités (-0,89%).

■ SOCIETES DE GESTION

Agrément d'une nouvelle société de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif

La CSSF informe qu'une nouvelle société de gestion a été inscrite sur le tableau officiel des sociétés de gestion régies par le chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

Il s'agit d'Alpha Management Company S.A., une société de gestion exclusivement active dans le domaine de la gestion collective.

Suite à cet agrément, le nombre de sociétés de gestion relevant du chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif et pouvant bénéficier depuis le 13 février 2004 du passeport européen par voie de libre établissement ou de libre prestation de services dans un Etat membre de l'Union européenne s'élève à 192 au 15 mai 2009.

■ PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Statistiques des PSF au 31 mars 2009

Les chiffres des PSF au 31 mars 2009 ne sont malheureusement pas complets pour le moment et ne seront publiés qu'au mois de juin 2009.

STATISTIQUES

■ FONDS DE PENSION, SICAR ET ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Agrément d'une nouvelle société d'investissement en capital à risque (SICAR)

Depuis la publication de la dernière Newsletter, une nouvelle SICAR a été inscrite sur la liste officielle des SICAR régies par la loi du 15 juin 2004 relative à la société d'investissement en capital à risque (SICAR).

Le nombre des SICAR inscrites sur la liste officielle s'élève à 219 unités au 15 mai 2009.

Le nombre des organismes de titrisation agréés par la CSSF conformément à la loi du 22 mars 2004 relative à la titrisation s'est élevé à 23 unités au 30 avril 2009.

Au 30 avril 2009, 13 fonds de pension sous forme de société d'épargne pension à capital variable (sepcav) et d'association d'épargne-pension (assep) ont été inscrits sur la liste officielle des fonds de pension régis par la loi du 13 juillet 2005.

Le nombre des professionnels agréés pour exercer l'activité de gestionnaire de passif pour les fonds de pension soumis à la loi du 13 juillet 2005 s'est élevé à 12 au 30 avril 2009.

REGLEMENTATION INTERNATIONALE

Le CEBS publie ses principes concernant les politiques de rémunération dans les organisations bancaires

Le 20 avril 2009, le Comité Européen des autorités de surveillance bancaire (CEBS) a publié, après avoir consulté et entendu les parties intéressées, une version finalisée de ses principes concernant les politiques de rémunération dans les organisations bancaires. Les principes s'articulent autour des éléments clés des politiques de rémunération et entendent œuvrer pour une mise en application saine de ces dernières dans le fonctionnement journalier des banques.

Le champ d'application s'étend à travers les organisations dans leur entièreté, sans porter exclusivement sur les émoluments des dirigeants ou indemnités de départ allouées à ces derniers.

Ainsi, les principes préconisent, entre autres :

- un meilleur alignement des objectifs de l'institution bancaire avec ceux de son personnel ;
- une transparence accrue des politiques de rémunération en interne aussi bien qu'en externe ;
- une bonne gouvernance endéans les instances de surveillance et de prise de décision ;
- une mesure adaptée des performances réalisées en vue de l'octroi d'une rémunération à caractère variable ;
- des mécanismes appropriés en ce qui concerne les modalités de paiement.

Le CEBS s'attend à ce que la mise en place de ces principes dans les organisations bancaires soit effective au troisième trimestre 2009 pour permettre aux autorités de surveillance de dresser ensuite un premier bilan des progrès accomplis en la matière.

Le document dans son intégralité ainsi que les réponses reçues dans le cadre de la consultation publique peuvent être consultés sur le site du CEBS (www.c-eps.org).

COMMUNIQUES DE PRESSE

■ LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LUXEMBOURG INVESTMENT FUND

Communiqué de presse du 13 mai 2009

Suite au communiqué de presse du 3 mars 2009 concernant le retrait de LUXEMBOURG INVESTMENT FUND de la liste officielle, la CSSF informe que par jugement du 30 avril 2009 (jugement commercial VI No. 606/2009), la VIème Chambre du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg a déclaré dissoute LUXEMBOURG INVESTMENT FUND et a ordonné la liquidation de cette SICAV.

Aucun recours n'avait été formé à l'expiration des délais de recours contre la décision de la CSSF de retirer LUXEMBOURG INVESTMENT FUND de la liste officielle. Par conséquent, la décision de retrait de LUXEMBOURG INVESTMENT FUND est devenue définitive et le Tribunal d'Arrondissement a prononcé la dissolution et la liquidation de LUXEMBOURG INVESTMENT FUND en application des dispositions de l'article 104 (1) de la loi modifiée du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif.

La VIème Chambre du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg a nommé juge commissaire Madame Christiane Junck, Vice-Présidente au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateurs Maître Alain Rukavina, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, et Monsieur Paul Laplume, Réviseur d'Entreprises, demeurant à Junglinster.

L'adresse de liquidation est la suivante : LUXEMBOURG INVESTMENT FUND (en liquidation judiciaire), B. P. 456, L-2016 Luxembourg.

Le jugement précise que les liquidateurs représentent tant la société que ses investisseurs et créanciers et que leurs pouvoirs s'exerceront tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger en application de la règle de l'unité et universalité de la liquidation judiciaire d'une société ayant son siège au Luxembourg, qui étend en principe ses effets à tous les biens mobiliers et immobiliers de la société en liquidation, quand bien même ces biens sont situés à l'étranger.

Le jugement relève que les porteurs de parts de LUXEMBOURG INVESTMENT FUND sont à considérer comme des actionnaires qui vont se partager le boni de liquidation. D'après le jugement, ils n'ont dans ces conditions pas besoin de déposer une déclaration de créance pour faire valoir leurs droits. Ils seront convoqués par les liquidateurs en assemblée générale au moins une fois par an pour y être informés des résultats de la liquidation et des causes qui ont empêché celle-ci d'être terminée. La première assemblée générale sera tenue avant le 30 novembre 2009. Lors de cette assemblée il pourra notamment être discuté de l'opportunité de constituer un comité des créanciers/investisseurs.

■ SITUATION DU SECTEUR BANCAIRE AU 31 MARS 2009

Communiqué de presse du 28 avril 2009

Nombre de banques

Le nombre des établissements de crédit reste stable à 152 entités.

Emploi

L'emploi dans le secteur bancaire, qui avait progressé de 1.066 unités en 2008, connaît une légère diminution (environ -1%) en rythme annuel au 31 mars 2009 et s'établit à 26.973 personnes. La diminution des effectifs observée au dernier trimestre de 2008 se poursuit ainsi en 2009.

Compte de profits et pertes des établissements de crédit

La Commission de Surveillance du Secteur Financier évalue le résultat avant provisions du secteur bancaire luxembourgeois à EUR 1.671 millions au 31 mars 2009. Ce chiffre représente une hausse de 33% par rapport au 31 mars 2008, date à laquelle le résultat avant provisions s'élevait à EUR 1.261 millions.

La forte progression du résultat avant provisions tire son origine de l'activité de transformation d'échéances à court terme inhérente à la structure bilantaire des banques luxembourgeoises. Dans la mesure où la fréquence de révision des taux d'intérêt à l'actif est généralement moins rapprochée qu'au passif, les banques profitent, à court terme, des baisses du niveau général des taux d'intérêt observées durant ces derniers mois. L'effet en question est de nature transitoire : il faiblira au fur et à mesure que le niveau des taux d'intérêt se stabilise et que la révision des taux de l'ensemble du bilan s'achève. Par ailleurs, la transformation d'échéances bénéficie de l'évolution de la courbe des rendements avec des taux d'intérêt à moyen terme qui ont moins baissé que les taux à court terme. Dans ce contexte, la marge sur intérêts augmente de 22% en comparaison annuelle.

Le résultat avant provisions traduit également une certaine accalmie de la crise financière telle qu'elle apparaît à travers le poste des autres revenus nets. Ce poste, qui comprend en particulier les variations de valeur du portefeuille de négociation, affiche au premier trimestre 2009 un résultat équilibré contre une perte de EUR 279 millions il y a un an.

Contrairement aux revenus d'intérêts et aux autres revenus nets, les revenus de commissions chutent de 19% sur un an. Cette baisse qui provient de la chute des valeurs boursières et de la diminution des transactions boursières initiées par les investisseurs, devrait continuer à peser sur les résultats de l'exercice 2009.

Alors que la hausse sur un an du résultat avant provisions atteint 33% au 31 mars 2009, il convient d'être prudent quant à l'extrapolation de ces chiffres à l'ensemble de l'exercice 2009.

En effet, le contexte conjoncturel reste particulièrement difficile. Il persiste de nombreuses incertitudes qui pourraient engendrer de nouvelles provisions même si, dans l'immédiat, la CSSF constate que le rythme de constitutions de provisions sur les titres hors portefeuille de négociation tend à diminuer. Toute baisse de ces provisions, non comprises dans le résultat avant provisions, se répercute favorablement sur le résultat net.

Compte de profits et pertes au 31 mars 2009

Postes en millions d'EUR	Mars 2008	Mars 2009	%
Marge d'intérêts ¹	1.636	1.991	21,7%
Revenus de commissions	1.015	819	-19,3%
Autres revenus nets	-279	-15	-94,5%
Produit bancaire	2.372	2.795	17,8%
Frais de personnel	-629	-631	0,4%
Autres frais généraux	-482	-492	2,1%
Frais généraux	-1.111	-1.124	1,1%
Résultat avant provisions	1.261	1.671	32,5%

¹ Y compris dividendes perçus sur les filiales

■ ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF ET FONDS D'INVESTISSEMENT SPECIALISES A LA FIN DU MOIS DE MARS 2009

Communiqué de presse du 28 avril 2009

I. Situation globale

Au 31 mars 2009, le patrimoine global net des organismes de placement collectif et des fonds d'investissement spécialisés s'est élevé à EUR 1.526,563 milliards contre EUR 1.530,291 milliards au 28 février 2009, soit une diminution de 0,24% par rapport au mois de février 2009. Considéré sur la période des douze derniers mois écoulés, le volume des actifs nets est en régression de 19,46%.

La baisse de 0,24% des actifs nets des OPC luxembourgeois au mois de mars s'explique avant tout par une diminution de 0,23% due à l'impact des marchés financiers. Ainsi, pour le mois de mars, on observe une décélération des rachats nets qui ne se chiffrent plus qu'à 0,015% des actifs nets des OPC luxembourgeois.

Dû aux mesures de stabilisation conjoncturelle et aux plans de sauvetage pour les banques mis en œuvre par les gouvernements, les cours des actions ont augmenté au mois de mars pour presque tous les marchés d'actions. Des taux d'intérêts réels à la baisse ont favorisé cette évolution. Par conséquent, la plupart des OPC à actions ont enregistré au mois de mars des gains par rapport au mois précédent.

Evolution des OPC à actions au mois de mars 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Actions marché global	0,28%	-0,61%
Actions européennes	1,09%	-0,45%
Actions américaines	1,91%	0,31%
Actions japonaises	-0,61%	-3,31%
Actions Europe de l'Est	12,21%	-5,84%
Actions Asie	6,59%	1,57%
Actions Amérique latine	4,21%	0,10%
Actions autres	3,46%	0,51%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

En conséquence d'une politique monétaire visant à intervenir directement sur le marché des capitaux, pratiquée déjà aux Etats-Unis et envisagée maintenant également par la Banque Centrale Européenne pour la zone monétaire de l'euro, les rendements des obligations d'Etat libellées en EUR et en USD ont fléchi au mois de mars.

Sur le segment des corporate bonds, c'est surtout la volatilité des primes de risques des obligations du secteur financier à plus faible notation qui a fait pression sur les obligations bancaires au mois de mars tandis que les spreads des entreprises industrielles se sont plus ou moins stabilisés.

En raison de la dépréciation de l'USD de presque 5% par rapport à l'EUR au mois de mars, les OPC à actions ou les obligations libellées en USD ont subi un impact devise négatif de même envergure.

COMMUNIQUES DE PRESSE

Ce sont surtout les OPC monétaires qui, au mois de mars, ont enregistré des souscriptions nettes à hauteur de EUR 11,895 milliards.

Evolution des OPC à revenu fixe au mois de mars 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Marché monétaire en EUR	0,12%	5,63%
Marché monétaire en USD	-4,96%	4,17%
Marché monétaire marché global	0,05%	-2,27%
Obligations européennes	0,24%	0,25%
Obligations américaines	-3,41%	-1,94%
Obligations marché global	-0,49%	-1,78%
Obligations High Yield	-0,88%	-0,54%
Autres	-0,26%	0,38%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

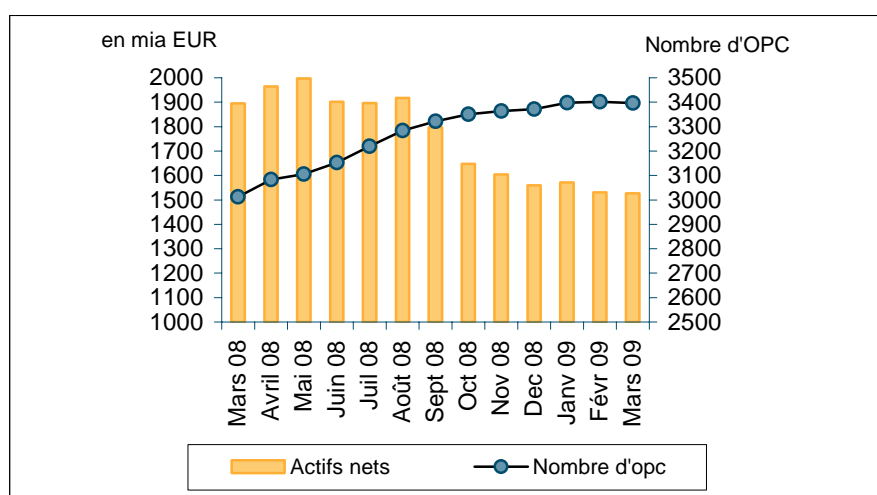
Les actifs nets des OPC Funds of Funds et des OPC à politique d'investissement diversifiée ont évolué comme suit.

Funds of Funds et OPC diversifiés au mois de mars 2009*

	Variation de marché	Emissions nettes
Funds of Funds	-0,09%	-2,25%
OPC diversifiés	-0,17%	-0,63%

* Variation en % des actifs nets par rapport au mois précédent

En somme, l'industrie des OPC luxembourgeois a enregistré au mois de mars une variation négative se chiffrant à EUR 3,727 milliards. Elle se répartit en EUR 3,501 milliards dû à l'impact négatif des marchés financiers et en EUR 0,226 milliard provenant d'émissions nettes négatives.



COMMUNIQUES DE PRESSE

Le nombre d'organismes de placement collectif (OPC) et de fonds d'investissement spécialisés (FIS) pris en considération est de 3.396 par rapport à 3.402 le mois précédent. 2.034 entités ont adopté une structure à compartiments multiples ce qui représente 10.838 compartiments. En y ajoutant les 1.362 entités à structure classique, un nombre total de 12.200 entités sont actives sur la place financière.

II. Ventilation des OPC selon les parties I et II de la loi de 2002 et les FIS

Le tableau suivant montre le développement respectivement du nombre et des avoirs nets des OPC et des FIS.

	OPC PARTIE I		OPC PARTIE II		FIS		TOTAL	
	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)	NOMBRE	AVOIRS NETS (en mia €)
31/12/2006	1 469	1 516,540 €	552	249,916 €	217	78,394 €	2 238	1 844,850 €
31/01/2007	1 482	1 558,650 €	556	256,698 €	222	80,462 €	2 260	1 895,810 €
28/02/2007	1 490	1 568,660 €	561	259,029 €	227	81,018 €	2 278	1 908,707 €
31/03/2007	1 457	1 580,732 €	563	265,013 €	228	81,615 €	2 248	1 927,360 €
30/04/2007	1 461	1 613,851 €	571	269,882 €	244	83,263 €	2 276	1 966,996 €
31/05/2007	1 469	1 660,616 €	578	277,244 €	255	86,802 €	2 302	2 024,662 €
30/06/2007	1 492	1 675,029 €	584	283,491 €	276	88,502 €	2 352	2 047,022 €
31/07/2007	1 519	1 676,027 €	586	285,907 €	302	91,043 €	2 407	2 052,977 €
31/08/2007	1 538	1 649,820 €	585	288,727 €	337	96,757 €	2 460	2 035,304 €
30/09/2007	1 547	1 668,478 €	588	289,818 €	366	100,848 €	2 501	2 059,144 €
31/10/2007	1 599	1 713,963 €	608	297,171 €	411	112,385 €	2 618	2 123,519 €
30/11/2007	1 639	1 652,126 €	618	294,554 €	504	117,117 €	2 761	2 063,797 €
31/12/2007	1 653	1 645,341 €	643	295,939 €	572	117,115 €	2 868	2 059,395 €
31/01/2008	1 662	1 539,494 €	653	293,107 €	617	118,450 €	2 932	1 951,141 €
29/02/2008	1 680	1 543,385 €	654	296,900 €	638	122,560 €	2 972	1 962,845 €
31/03/2008	1 700	1 480,352 €	663	292,614 €	649	122,479 €	3 012	1 895,445 €
30/04/2008	1 733	1 541,312 €	675	296,483 €	675	126,281 €	3 083	1 964,076 €
31/05/2008	1 736	1 566,198 €	678	303,800 €	691	126,961 €	3 105	1 996,959 €
30/06/2008	1 755	1 480,895 €	682	292,539 €	716	128,658 €	3 153	1 902,092 €
31/07/2008	1 784	1 471,973 €	688	292,279 €	748	132,105 €	3 220	1 896,357 €
31/08/2008	1 817	1 487,918 €	695	293,025 €	772	137,050 €	3 284	1 917,993 €
30/09/2008	1 827	1 375,104 €	699	285,360 €	796	136,232 €	3 322	1 796,696 €
31/10/2008	1 845	1 243,344 €	701	270,891 €	805	132,793 €	3 351	1 647,028 €
30/11/2008	1 840	1 206,535 €	709	265,744 €	815	131,958 €	3 364	1 604,237 €
31/12/2008	1 826	1 169,389 €	708	259,809 €	837	130,455 €	3 371	1 559,563 €
31/01/2009	1 837	1 183,116 €	710	252,878 €	851	135,540 €	3 398	1 571,534 €
28/02/2009	1 838	1 149,100 €	709	246,367 €	855	134,824 €	3 402	1 530,291 €
31/03/2009	1 840	1 154,891 €	698	240,229 €	858	131,443 €	3 396	1 526,563 €

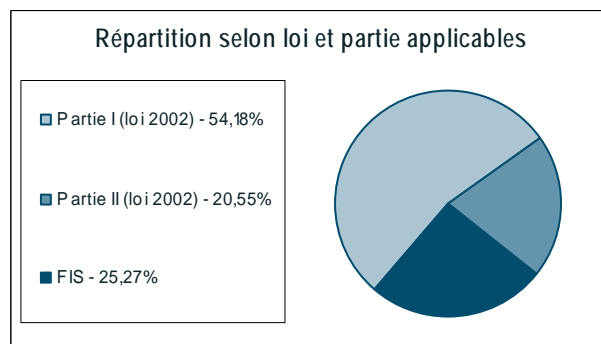
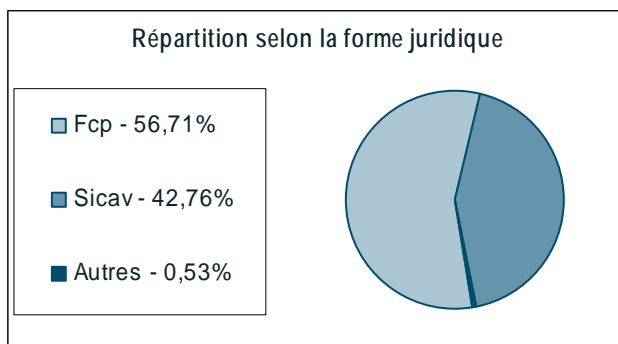
STATISTIQUES OPC

Statistiques trimestrielles sur l'industrie des organismes de placement collectif

Situation au 31 mars 2009

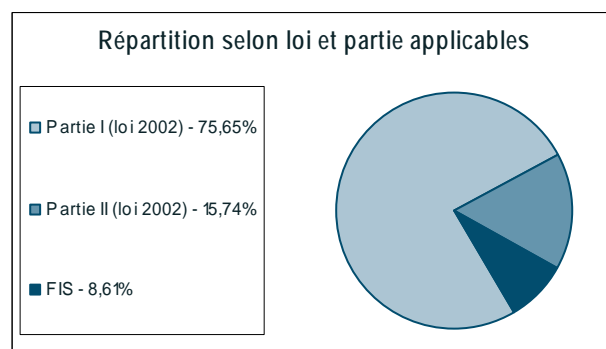
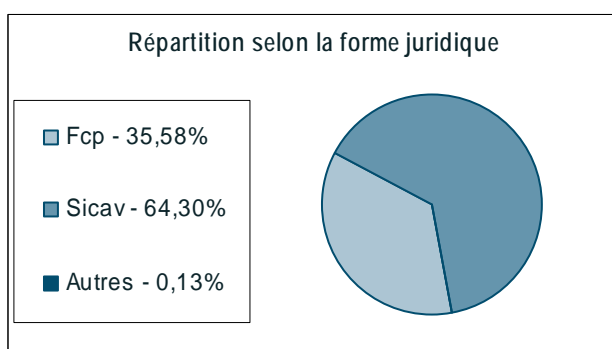
En plus des statistiques mensuelles, la lettre d'information reprend tous les trois mois des informations plus détaillées sur le secteur des fonds d'investissement, notamment en ce qui concerne l'origine des promoteurs et la politique d'investissement des OPC.

■ NOMBRE D'OPC



Loi, partie / forme juridique	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	1 199	641	0	1 840
Partie II (loi 2002)	304	386	8	698
FIS	423	425	10	858
TOTAL	1 926	1 452	18	3 396

■ ACTIFS NETS DES OPC



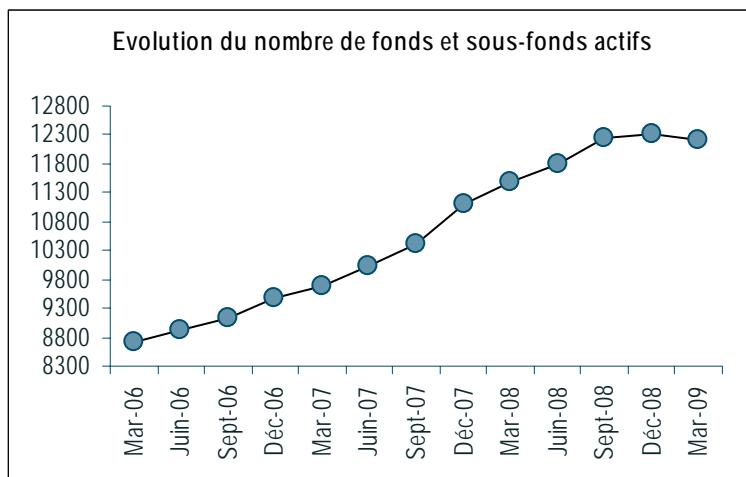
Loi, partie / forme juridique (en mia EUR)	FCP	SICAV	Autres	Total
Partie I (loi 2002)	390,867	764,024	0,000	1 154,891
Partie II (loi 2002)	78,686	160,490	1,053	240,229
FIS	73,551	57,036	0,856	131,443
TOTAL	543,104	981,550	1,909	1 526,563

STATISTIQUES OPC

■ ORIGINE DES PROMOTEURS DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)	En %
Allemagne	323,134	21,2%
Etats-Unis	308,848	20,2%
Suisse	257,134	16,9%
Grande-Bretagne	137,573	9,0%
Belgique	131,334	8,6%
Italie	125,759	8,2%
France	102,077	6,7%
Pays-Bas	35,160	2,3%
Japon	26,086	1,7%
Suède	23,164	1,5%
Autres	56,294	3,7%
TOTAL	1 526,563	100 %

■ EVOLUTION DU NOMBRE D'UNITES



■ POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES OPC LUXEMBOURGEOIS

	Actifs nets (en mia EUR)
VM à revenu fixe (*)	738,367
VM à revenu variable (**)	350,716
VM diversifiées (***)	243,382
Fund of funds (****)	137,035
Liquidités	19,954
Immobilier	19,933
Futures, options, warrants	14,729
Divers (*****)	2,447
TOTAL	1 526,563

(*) dont 341,551 milliards d'euros en instruments du marché monétaire et autres titres à court terme

(**) dont 3,554 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,274 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(***) dont 1,513 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées et 0,383 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

(****) dont 0,087 milliards d'euros en valeurs mobilières non cotées

(*****) dont 0,054 milliards d'euros en capitaux à risque élevé

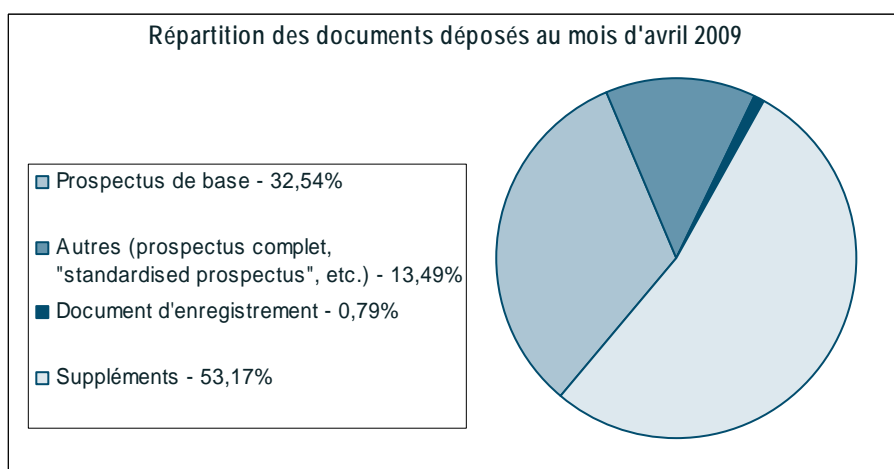
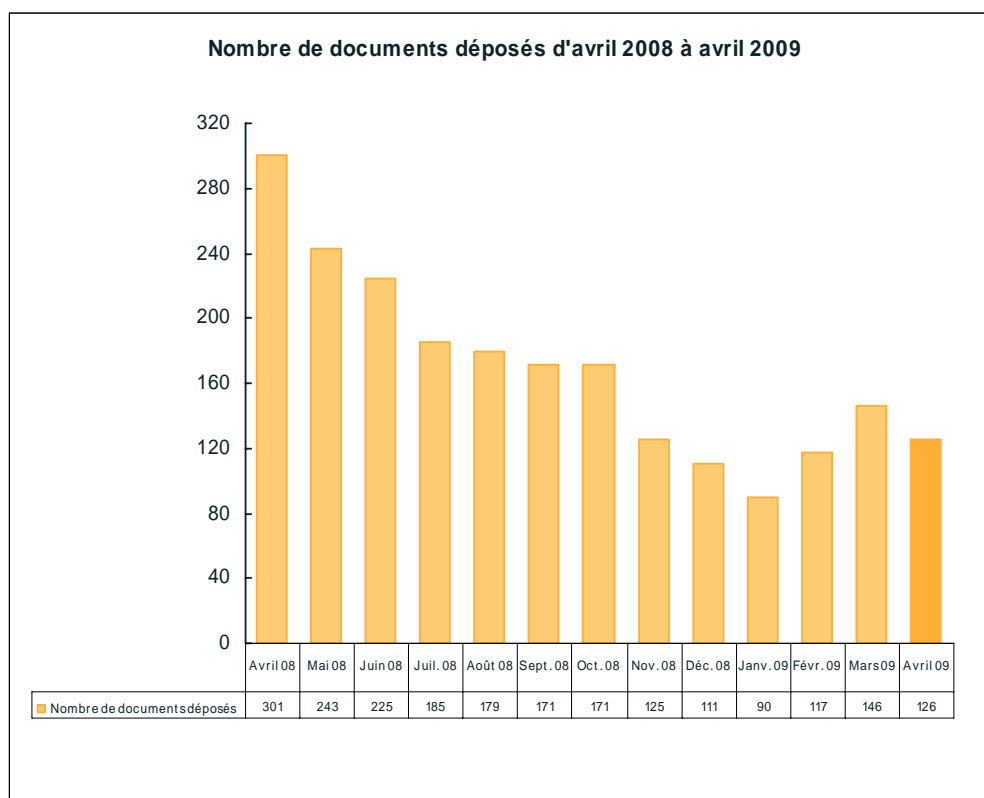
PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES : STATISTIQUES

■ PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES EN CAS D'OFFRE AU PUBLIC OU D'ADMISSION A LA NEGOCIATION SUR UN MARCHE REGLEMENTE (PARTIE II ET PARTIE III, CHAPITRE 1 DE LA LOI RELATIVE AUX PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES)

1. ACTIVITE D'APPROBATION

1.1. Demandes d'approbation

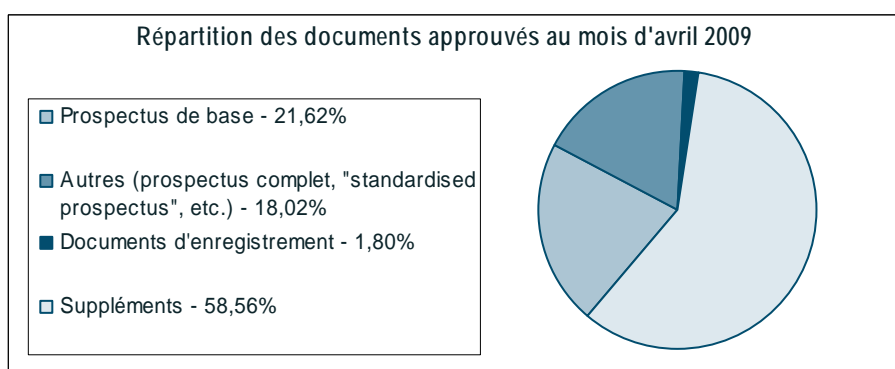
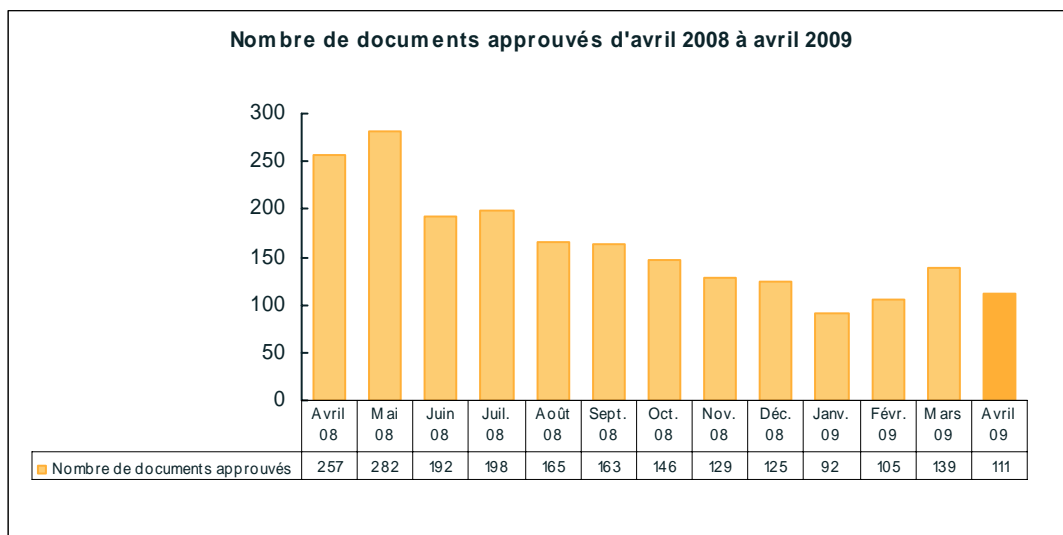
Pour le mois d'avril 2009, un total de 126 demandes d'approbation a été déposé à la CSSF dont 17 prospectus, 41 prospectus de base, 1 document d'enregistrement et 67 suppléments.



PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES : STATISTIQUES

1.2. Documents approuvés

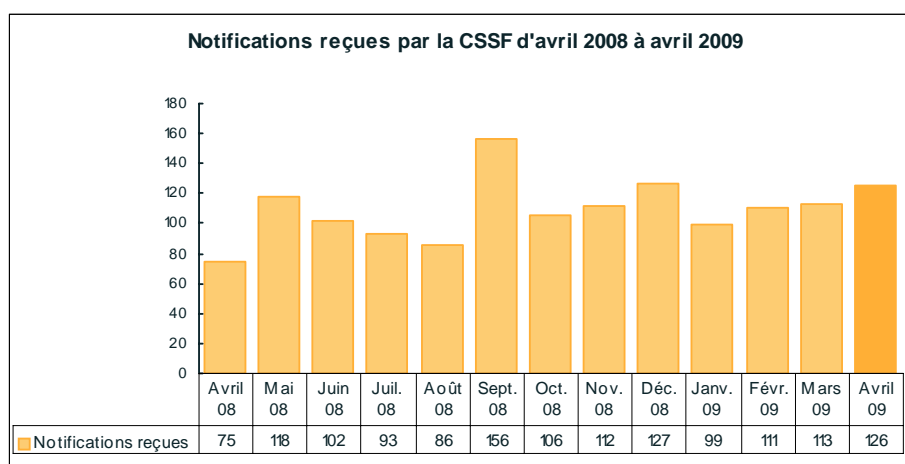
Pour le mois d'avril 2009, un total de 111 documents a été approuvé par la CSSF dont 20 prospectus, 24 prospectus de base, 2 documents d'enregistrement et 65 suppléments.



2. ACTIVITE DE NOTIFICATION

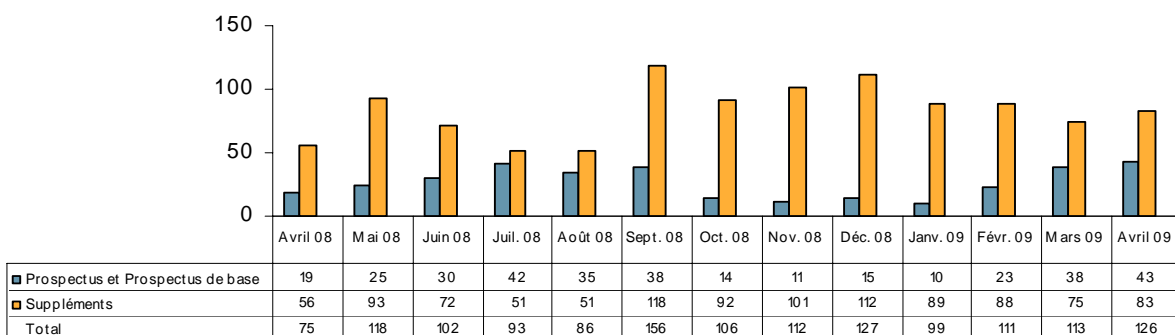
2.1. Notifications reçues par la CSSF

Pour le mois d'avril 2009, la CSSF a reçu 126 notifications (relatives à 43 prospectus et prospectus de base et à 83 suppléments) en provenance des autorités compétentes de plusieurs Etats membres de l'Union européenne.



PROSPECTUS POUR VALEURS MOBILIERES : STATISTIQUES

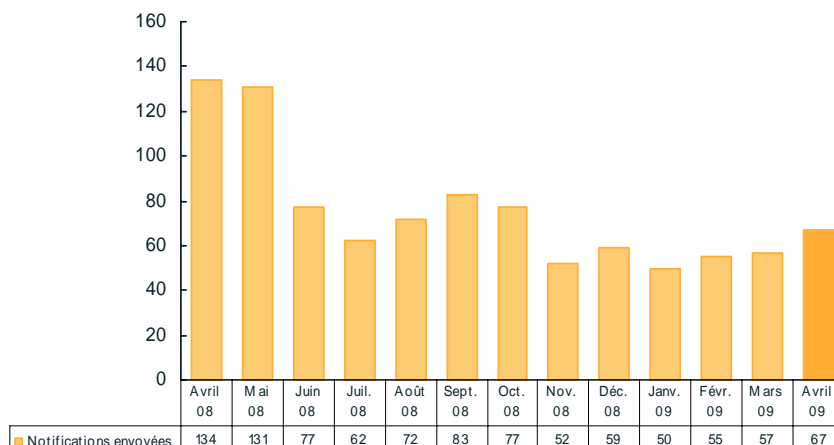
Evolution et répartition des notifications reçues par la CSSF



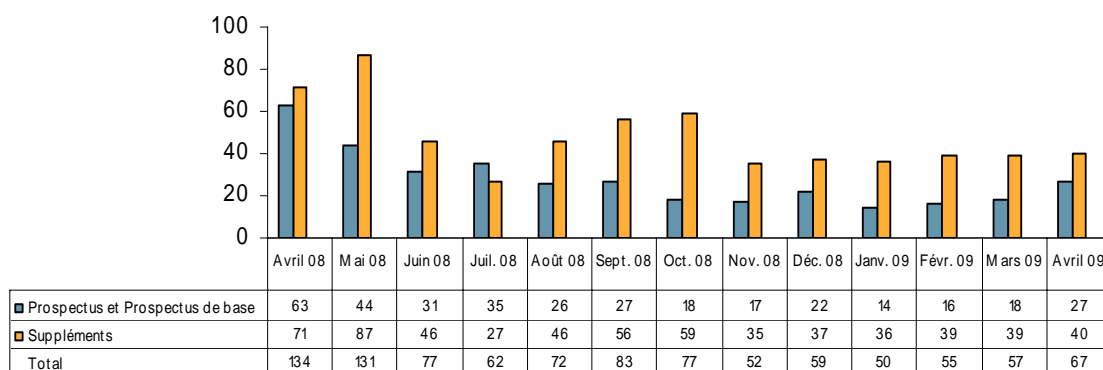
2.2. Notifications envoyées par la CSSF

Pour le mois d'avril 2009, la CSSF a envoyé des notifications pour 67 documents* (27 prospectus et prospectus de base et 40 suppléments) approuvés par ses soins vers les autorités compétentes des Etats membres de l'Union européenne.

Notifications envoyées par la CSSF d'avril 2008 à avril 2009



Evolution et répartition des notifications envoyées par la CSSF



* Ce chiffre correspond au nombre de documents pour lesquels la CSSF a envoyé une ou plusieurs notifications. Dans le cas de notifications envoyées à des dates différentes et/ou dans plusieurs Etats membres, seule la première est prise en compte dans le calcul des statistiques. Ainsi, chaque document notifié dans un ou plusieurs Etats membres n'est compté qu'une seule fois.

LISTES OFFICIELLES

■ LISTE DES BANQUES

Retrait :

BSI Niederlassung Luxemburg

Arrêt des activités le 30 avril 2009.

Changements d'adresse :

BSI Luxembourg S.A.

6, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg
(Adresse postale: B.P. 784, L-2017 Luxembourg)

HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A.

16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

■ LISTE DES AUTRES PROFESSIONNELS DU SECTEUR FINANCIER (PSF)

Nouvelle autorisation :

ORIGO S.A.

21, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg
Conseiller en investissement, courtier en instruments financiers, commissionnaire et gérant de fortunes.
Autorisation ministérielle du 27 avril 2009.

Changements d'adresse :

ARENA WEALTH MANAGEMENT S.A.

15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg

NOVATOR (LUXEMBOURG) SàRL

16, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg

■ LISTE DES SOCIÉTÉS DE GESTION

Nouvelle société :

ALPHA MANAGEMENT COMPANY S.A.

19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg

Retrait :

SGAM ALTERNATIVE INVESTMENTS LUXEMBOURG

Changement d'activités :

LRI INVEST S.A.

Abandon des activités de gestion discrétionnaire et de conseil en investissement, limitation de son objet social à la gestion collective.

■ LISTE DES SICAR

Retraits :

AMCO CEE REAL ESTATE OPPORTUNITIES SCA SICAR

MEDIAWIN I, S.C.A.

RISINGSTAR VENTURES I S.C.A., SICAR, PART OF MEDIAWIN

Newsletter de la CSSF - édition du mois de mai 2009

LISTES OFFICIELLES

Changements d'adresse :

PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
PARTNERS GROUP EUROPEAN MEZZANINE 2008 S.C.A., SICAR
PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2005 S.C.A., SICAR
PARTNERS GROUP GLOBAL MEZZANINE 2007 S.C.A., SICAR
PARTNERS GROUP GLOBAL VALUE 2008 S.C.A., SICAR
16, boulevard d'Avranches, L-1160 Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE TITRISATION AGREES

Nouvel organisme :

FLEXIS S.A.
2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg

■ LISTE DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC)

Inscriptions et retraits pendant le mois de mars 2009 de la liste officielle des organismes de placement collectif luxembourgeois

Inscriptions

- 1) **OPC partie I :**
 - AURUM FCP, 19, rue de Bitbourg, L-1273 Luxembourg
 - EURIZON INNOVATIVE PRIVATE FUND, 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg
 - GLOBAL MULTI INVEST, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
 - GRAND CRU, 534, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg
 - JKC FUND, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
 - NOMURA GLOBAL SHARIAH FUND, 40, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
 - ROVERE SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg
- 2) **OPC partie II :**
 - NOMURA MULTI CURRENCY JAPAN STOCK LEADERS FUND, 33, rue de Gasperich, L-5826 Howald-Hesperange
 - SELEKTA, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- 3) **FIS :**
 - BELTONE MIDCAP S.C.A., SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
 - CAPITAL INTERNATIONAL PORTFOLIOS 3, 6C, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
 - CTBR LUXEMBOURG, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
 - EUROPEAN REAL ESTATE OPPORTUNITIES FUND, 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg
 - FINANCIERE D'INVESTISSEMENT PRIVEE, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
 - FRANCONOFUND SCA SICAV-SIF, 4, rue Dicks, L-1417 Luxembourg
 - HEUREKA PRIVATFONDS 1 - SIF, 2, place Dargent, L-1413 Luxembourg
 - MERCURY FUND, 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg
 - SPHINX TURNAROUND FUND S.C.A., SICAV-SIF, 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
 - STORM FUND II, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg

Retraits

- 1) **OPC partie I :**
 - ALLIANZ GLOBAL INVESTORS SELECTIONS, 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg
 - BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS III, 23, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg
 - BERENBERG EURO STRATEGIE AKTIEN FONDS V, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
 - DWS EUROLAND KONZEPT 2009, 2, boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg
 - FIXE, 12, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
- 2) **OPC partie II :**
 - ALPHA-INVEST, 308, route d'Esch, L-1471 Luxembourg
 - ARCHITUS INVESTMENT SOLUTIONS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
 - BLACKPEARL CAPITAL, 1B, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
 - CB-LUX FUND SELECTION, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
 - CB-LUX-STRATEGIE, 25, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg
 - CITIGROUP GLOBAL OPPORTUNITY FEEDER FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
 - CITIGROUP GLOBAL OPPORTUNITY FUND, 31, Z.A. Bourmicht, L-8070 Bertrange
 - IFM-INSTITUTIONELL REAL ESTATE PLUS 1, 3, rue des Labours, L-1912 Luxembourg
 - INTEGRATED CASH DYNAMIC OP, 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen
 - KIRCHRÖDER FONDS II, 21, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg
 - MU WEALTH MANAGEMENT FUND, 287-289, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg
 - NEWGATE ALTERNATIVE INVESTMENT FUNDS, 1C, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach
 - UBAM II, 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
- 3) **FIS :**
 - ALLIANCEBERNSTEIN ALTERNATIVE INVESTMENTS, 18, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg
 - CALLANDER ALTERNATIVE FUND, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
 - DB IGAP TRUST, 49, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg
 - LA FAYETTE (LUX), 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg
 - MESO INVEST, 1, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg
 - SEB MARELL RENDITE 12 - SICAV-FIS, 6A, Circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg
 - STRUCTURED FUND 1Y, 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg

PLACE FINANCIERE

Les principaux chiffres actualisés concernant la place financière :

Nombre de banques : **151** (30 avril 2009)

Somme de bilans : **EUR 875,506 milliards** (31 mars 2009)

Résultat avant provisions : **EUR 5,85 milliards** (31 décembre 2008)

Emploi : **26 961 personnes** (31 mars 2009)

Nombre d'OPC : **3 416** (15 mai 2009)

dont 871 fonds d'investissement spécialisés (FIS)

Patrimoine global : **EUR 1 526,563 milliards** (31 mars 2009)

Nombre de SICAR : **219** (15 mai 2009)

Nombre de fonds de pension : **13** (30 avril 2009)

Nombre de sociétés de gestion : **192** (15 mai 2009)
(chapitre 13 de la loi du 20 décembre 2002)

Emploi : **2 357 personnes** (31 mars 2009)

Nombre de PSF : **265** (30 avril 2009)

Somme de bilans : **EUR 64,548 milliards** (28 février 2009)

Résultat net provisoire : **EUR 192,02 millions** (28 février 2009)

Emploi : **13 605 personnes** (31 décembre 2008)

Nombre d'organismes de titrisation agréés : **23** (30 avril 2009)

Emploi total dans les établissements surveillés : **40 662 personnes** (31 décembre 2007)

Emploi total dans les établissements surveillés : **43 196 personnes** (31 décembre 2008)

Newsletter de la CSSF

Conception et rédaction : Secrétariat général de la CSSF

110, route d'Arlon, L-2991 LUXEMBOURG

Tél. : (+352) 26 251 237 / 327

E-mail : direction@cssf.lu

Site Internet : www.cssf.lu